

N^{os} 349-350

JANVIER-JUIN 2024

REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE
PUBLIÉE PAR LA
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Razze latine non esistono: esiste *la latinità*

Tome 88



STRASBOURG
2024

EXTRAIT

REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE (RLiR)

Anciens directeurs:

A.-L. TERRACHER, P. GARDETTE, G. TUAILLON, G. STRAKA, G. ROQUES

La RLiR est publiée par la *Société de Linguistique Romane*

DIRECTEUR :

Martin GLESSGEN

Professeur à l'Université de Zurich /
Directeur d'Études à l'EPHE/PSL, Paris

DIRECTEURS ADJOINTS :

André THIBAUT

Professeur à Sorbonne Université

Paul VIDESOTT

Professeur à l'Université de Bolzano

COMITÉ DE RÉDACTION :

Jean-Pierre CHAMBON, Ancien professeur de la Sorbonne

Cesáreo CALVO RIGUAL, Professeur à l'Université de València

Jean-Paul CHAUVEAU, Directeur de recherche émérite au CNRS

Gerhard ERNST, Professeur émérite de l'Université de Ratisbonne

Hans GOEBL, Professeur émérite de l'Université de Salzbourg

Sergio LUBELLO, Professeur à l'Université de Salerne

Caterina MENICHETTI, Professeure aux Universités de Genève et de Lausanne

Pierre RÉZEAU, Directeur de recherche honoraire au CNRS

Gilles ROQUES, Ancien directeur de la Revue

Fernando SÁNCHEZ MIRET, Professeur à l'Université de Salamanque

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Maria COLOMBO, Professeure à l'Université de Milan

Frédéric DUVAL, Professeur à l'École nationale des chartes

Juhani HÄRMÄ, Professeur émérite de l'Université de Helsinki

Sandor KISS, Professeur émérite de Debrecen

Dolores CORBELLA, Professeure à l'Université de La Laguna

Adina DRAGOMIRESCU, Professeure à l'Université de Bucarest

Inés FERNÁNDEZ ORDÓÑEZ, Professeure à l'Université autonome de Madrid

Annette GERSTENBERG, Professeure à l'Université de Potsdam

Giovanni PALUMBO, Professeur à l'Université de Namur

Gilles SIOUFFI, Professeur à Sorbonne Université

La RLiR est publiée régulièrement en deux fascicules (juin et décembre) formant un volume annuel de 640 pages (v. pour sa version électronique <www.eliphi.fr>, ELiPhi numérique). Les communications relatives à la rédaction de la Revue doivent être adressées à M. Martin GLESSGEN, les articles et les comptes rendus en format PDF et DOC: <glessgen@rom.uzh.ch>, les ouvrages pour comptes rendus à l'adresse postale: Universität Zürich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH 8032 Zürich.

Les auteurs d'articles et de comptes rendus doivent être membres de la *Société de Linguistique Romane*. Les articles et comptes rendus de la RLiR sont soumis à une procédure d'examen par les pairs conforme aux directives ISSAI 5600 et ISSAI 30 de l'*Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques* (<www.intosai.org>; en particulier <<http://www.intosai.org/fr/issai-executive-summaries/detail/article/issai-5600-peer-review-guideline.html>>).

Pour la mise en forme des articles et des comptes rendus, on utilisera les feuilles de style disponibles pour la RLiR (qui peuvent être téléchargées à partir du site internet de la Société: <www.slir.org>, ou requises au secrétaire de rédaction, M. Dumitru KIHAI: <slir@rom.uzh.ch>). Pour les sigles et les abréviations utilisés dans la Revue, voir la liste disponible en ligne: <<http://www.slir.org/revue-linguistique-romane/sigles-et-listes-dabreviations-2/>>.

Jean-Pierre CHAMBON (en collaboration avec Daniel Curtit, Alain Guillaume, Jean Hennequin et Louis Jeandel), *Recherches sur la toponymie de l'arrondissement de Lure (Haute-Saône): linguistique historique, dialectologie, traces d'histoire*, Strasbourg, ELiPhi (TraLiRo: Lexicologie, onomastique, lexicographie, 10), 2023, xvi + 651 p.

La collection «Lexicologie, onomastique, lexicographie» des TraLiRo s'enrichit d'un dixième volume qui marque une rupture méthodologique dans la recherche toponymique. L'auteur, J.-P. Chambon (avec ses collaborateurs), y défend et développe avec une grande rigueur une approche de l'étymologie-histoire, selon ses propres termes, par opposition à l'étymologie-origine, qui caractérise l'essentiel des travaux en onomastique galloromane sinon romane dans son ensemble [313]. Une telle tradition, qu'on pourrait dire anhistorique, consiste avant tout à «traduire les noms propres», ce qui implique notamment qu'«il n'y a rien à dire s'il n'y a rien à traduire» [437]. Cette remarque est illustrée par les citations laconiques concernant le toponyme transparent de *Pont-sur-l'Ognon* (cf. «le nom nous parle encore et il se passe de commentaire» chez Taverdet). À cette entrée, l'auteur suggère une datation, mais aussi une interprétation archéologique reliant la dénomination toponymique avec sa probable intégration dans un réseau de voies antiques. Ailleurs, il montre comment «l'analyse linguistique fournit, faute de mieux, le seul moyen permettant d'éclairer les stades les plus anciens de l'occupation et de la mise en valeur du sol» [348, *Mansevillers*], observation qui s'applique tout aussi bien aux pages consacrées aux toponymes burgondes dérivés en *-ingôs [270 sq.], qui confirment l'hypothèse d'un peuplement dans des zones fiscales désertées. La contiguïté de ces toponymes et leurs ressemblances formelles sont par ailleurs mises en relation avec les structures familiales des Burgondes, ce qui illustre une approche historique nettement holistique.

L'ouvrage de 650 pages fournit en effet, pour chaque entrée, toute la documentation pertinente, avec des listes d'attestations anciennes et modernes parfois impressionnantes,

toujours datées et référencées, les appellations patoises directement ou indirectement recueillies par l'auteur, les interprétations précédemment données par les ouvrages de référence ou par d'autres contributions plus occasionnelles. Les variantes graphiques sont classées et analysées, les constructions syntaxiques et les définitions sémantiques explicitées, les toponymes locaux mis en lien avec leurs congénères régionaux ou nationaux – parfois avec carte de synthèse –, et leur famille étymologique supposée. Le souci du détail est tel que même les communications personnelles sont datées. Cet ensemble d'informations, structuré en macroparagraphe numérotés, étant soumis à un appareil critique minutieux et clairement exposé, l'ouvrage emporte non seulement l'adhésion à l'argumentation développée pour chaque notice, mais aussi à la méthode générale, dont la rigueur prémunit de nombreux pièges interprétatifs (en plus d'être fructifiée dans les domaines de la lexicologie, de la phonétique historique, de la linguistique variationnelle et de l'histoire générale).

Une des lacunes des ouvrages de référence en toponymie est « que les formes dialectales du toponyme, n'ayant pas été recherchées, ne sont pas prises en compte. Ces ouvrages se bornent à envisager le français standardisé – sans toutefois le désigner comme tel –, comme si les noms propres évoluaient en dehors (au-dessus ?) des systèmes linguistiques » [305]. Or, ces dénominations locales, qui ont suivi un autre parcours phonétique que le français standardisé, entrent en concurrence avec lui dans une situation de diglossie. L'auteur montre combien cette concurrence exerce une forte influence sur l'histoire des dénominations toponymiques. La langue *standardisée* – ici le français – l'emporte souvent sur les variétés dialectales, et au prix de réinterprétations erronées menant à des fausses régressions, des resegmentations et autres réanalyses¹.

Ainsi des toponymes *La Boursoye* [106] ou *La Ferse* [219], où le groupe interne *-rs-* a été manifestement réintroduit par fausse régression à partir d'anciennes formes en [ʃ], [ʒ] étant effectivement une issue locale de *-rs-*, mais également de *-ʃs-* qui fournit l'étymologie la plus plausible (respectivement *BUXARIAS et FASCIA). Ces formes dépatoisées obscurcissent les recherches autant qu'elles éclairent le comportement des locuteurs: « Au plan sociolinguistique, ces fausses régressions (ou fausses conversions) sont des hypercorrections qui traduisent la volonté des premiers milieux francophones de débarrasser certains toponymes d'un trait qui leur paraissait trahir l'influence du patois. » [219]. Cette idée forte de l'auteur implique l'existence de règles de conversion intériorisées par les locuteurs bilingues qui leur permettent de franciser les formes patoises: par exemple fr. [a] pour [ɛ] prétonique [256, *la Grabussière*]; fr. [-rn-] pour [-n-] [291, *La Lanterne*]; fr. [i] pour [ɛ] + nasale (cf. *farine, vigne*) [102, *Bourgeline*]; [gl-] pour [j] (cf. *glace, glaner*) [323, *Lyoffans*]; [wɛ] (> [wa]) pour [o:] [467, *Roye*]; etc.

La dimension proprement linguistique de l'histoire des formes se double ainsi d'une histoire externe: « [...] l'histoire des noms de lieux n'est pas seulement une histoire formelle [...] mais toujours aussi [...] une histoire sociale. Il convient de souligner que la dimension sociale du changement toponymique ne peut être appréhendée qu'à condition que l'histoire des formes ait été préalablement décrite avec une précision suffisante. » [318]. On comprend à ce titre la présence d'un prologue faisant un état des lieux informé

¹ On pourrait parler d'« alloglottisation » des noms de lieux patois, dont il serait intéressant de suivre les pratiques de dénomination (on attend: « Ça s'appelle [nom de lieu français], mais nous on l'appelait [nom de lieu patois] »).

et pédagogique sur les variétés en présence, leur histoire, et la documentation dont elles bénéficient.

Ces deux dimensions que nous citons permettent également à l'auteur d'en aborder une troisième, qui fait également le lien entre la langue et le monde, à savoir la dimension sémantico-référentielle. Certaines dénominations semblent par exemple typiques de noms de terroirs, par opposition aux noms de lieux habités [302, *les Lauchères*]. Autre exemple, l'auteur montre que les conditions d'usage des quasi-synonymes *bois* et *forêt* diffèrent: «En Haute-Saône, notamment, les toponymisations de *forêt*, typiquement sans qualification épithétique ni détermination par un syntagme prépositionnel (type *la Forêt*), s'opposent nettement aux toponymisations de *bois*, typiquement qualifiées par un adjectif (*le Grand Bois*) ou déterminées par un syntagme prépositionnel (*le Bois + de + Nom de lieu*). On trouve presque toujours, dans ce département, *la Forêt* tout court, mais jamais *le Bois*. Ce fait montre qu'en emploi toponymique, *forêt*, contrairement à *bois*, suffisait du fait de son seul sens à caractériser, dans le cadre d'une communauté rurale donnée, une étendue plantée d'arbres d'une nature particulière.» [224].

On voit ici se dessiner l'idée que les dénominations toponymiques s'intègrent, lorsqu'elles sont attribuées, à un système sémantico-référentiel dont on peut tirer les valeurs pertinentes. Une sous-partie du bilan général est d'ailleurs très clairement intitulée «Histoire des rapports entre les signes toponymiques et leurs référents» [590-592] (voir aussi, dans la même démarche, Chambon 2002²). On est loin d'une onomastique folklorisante réduisant son expertise aux noms de lieux les plus insolites sous une rubrique de type «Le saviez-vous?», dont l'unique réponse (l'«étymologie-origine»), parfois assortie d'une bonne légende – urbaine ou rurale selon les cas –, permettra sans doute de briller en société.

Dans cet ouvrage, tout est soumis à questionnement et recherches: même les habitants peuvent être suivis à la trace, à l'instar d'un certain Pierre Wild qui détruit l'espoir de voir ressurgir du passé les vestiges d'une villa gallo-romaine [416sq., *Pierreville*]. Les 322 notices sont rarement brèves, et lorsqu'elles le sont, le lecteur peine à imaginer qu'il y aurait plus à dire, sauf à être en possession d'une documentation inédite. Tout au plus peut-on se questionner sur le toponyme *Aux Fraizières* [235], dont la forme semble très française, à l'instar d'ailleurs de [frɛ'ziɛr] à Épauvillers (Jura suisse). On pourrait attendre une forme en [fra:z(/3)], ou supposer a contrario qu'il s'agit d'une importation moderne de la culture. Pour *La Proiselière* [450], dont la base reste obscure, peut-être subsiste-t-il une chance, non pour l'étymon *PISELLU* suggéré par Taverdet avec un délicat «*r* secondaire», mais au moins pour une base contenant *I*, compte tenu des nombreuses formes en *Pro-* initial?

Il est impossible ici de dresser la liste des apports de ces *Recherches sur la toponymie de l'arrondissement de Lure*: un bilan très rigoureux clôt l'ouvrage qui fait la synthèse non seulement sur les toponymes dans leurs différentes dimensions, mais aussi sur des phénomènes de morphologie flexionnelle et dérivationnelle, de syntaxe, ou encore sur la datation de changements phonétiques en franc-comtois inférables du corpus étudié. Le classement des «motifs désignationnels», ou «filières motivationnelles», proposé aux pages [593-603], est plus qu'un simple «essai». Il est singulièrement abouti, or, à notre

² Jean-Pierre Chambon, «Sur le système latin de dénomination des localités (toponymie de la Gaule)», *ici* 66 (2002), 119-129.

connaissance, peu de typologies conséquentes existent dans ce domaine. Comparables seraient probablement celles de l'*Australian National Placenames Survey*, dont une version révisée est présentée par Blair/Tent (2021)³, avec sept grandes catégories elles-mêmes subdivisées (*descriptive, associative, evaluative, occurrent, copied, eponymous, innovative*).

Les études sur les noms *communs* de lieux ne sont par ailleurs pas aussi fréquentes que celles sur les noms *propres* de lieux. Or, les noms propres ne sont pas, de ce point de vue non plus, « en dehors » ou « au-dessus » des systèmes linguistiques : ils les catégorisent ou en fournissent les constituants. La notion de lieu elle-même (voir Huygue 2009 sur les noms généraux d'espace⁴) est intuitive mais étrangère, en tant que désignant des référents qui ont à la fois une grande stabilité temporelle, et une faible individualisation : c'est tout le contraire des noms des êtres qui occupent l'espace. Nous entendons par là qu'en tant que portions de territoire, les lieux ne sont pas mobiles et traversent les générations, mais qu'en revanche leurs limites sont généralement floues et variables (en raison de la nature graduelle des paysages, mais aussi de l'appropriation et de l'exploitation faites par les humains). La structure verticale du lexique 'locatif' semble assez plate si l'on en juge par la nécessité dans la langue moderne de recourir pour les classer à des locutions nominales formées de noms très généraux (*lieux habités, exploités, naturels*, etc.), noms sinon marqués d'une certaine artificialité (cf. les 'élevations' de terrains, 'dépressions' et autres 'cavités', etc.), et qui sont pour la plupart de « faux incluant » lexicographiques (au sens de Rey-Debove 1971⁵). Dans ce contexte, on sait gré à l'auteur d'expliquer avec toute la précision possible les sens des noms de lieux, qu'ils soient attestés (*foresterie* = « forêt où il est défendu de chasser ») ou reconstruits (« frcomt. (et bourg.) **ume* (peut-être) appliqué à des terrains alluviaux inondables situés en bordure d'une rivière (il serait toutefois dangereux de vouloir déduire à coup sûr une valeur lexicale trop précise à partir de la topographie) » [313]).

Accordons-nous enfin deux extraits tirés de la préface écrite par M. Glessgen : « Dans leur ensemble, les articles du dictionnaire développent ainsi une vue intégralement nouvelle sur les dimensions et les caractéristiques de la micro-toponymie galloromane [...] » ; « L'apport méthodologique essentiel nous semble être [...] l'introduction systématique d'une approche d'étymologie histoire en toponymie » [xii sq.].

Nous souscrivons à cet avis. Les *Recherches sur la toponymie de l'arrondissement de Lure* ne se présentent pas comme un manuel, mais en font office en constituant sans aucun doute un modèle à suivre pour des études de toponymie qui se voudraient véritablement linguistiques et historiques.

Marc DUVAL

© *Revue de Linguistique Romane* 88 (2024), 295-298 ; DOI 10.46277/rllr.2024.295-298

³ David Blair / Jan Tent, « A revised typology of place names », *Names* 69 (2021), 1-15.

⁴ Richard Huygue, *Les noms généraux d'espace en français: Enquête linguistique sur la notion de lieu*, Bruxelles, De Boeck Duculot, 2009.

⁵ Josette Rey-Debove, *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, The Hague, Mouton, 1971.